

BULLETIN D'INSCRIPTION - Les Pieds Dans l'Eau Edition 2011

Les inscriptions peuvent se faire soit par courrier à l'adresse suivante (avant le 15 août 2011) :

Gruissan Sports Évènements - 144, rue de la bécasse - 11430 Gruissan,

Soit le jour même de la course, **Aire d'animation de la plage - Rangée 5 - Gruissan-Plage** de 17h00 et jusqu'à 19h00.

* Champs à remplir obligatoirement

Nom* Prénom*

Adresse complète*

CP* Ville*

Année de naissance* M Sexe* F

E.mail Tél

Club Type et N° licence

Droits individuels d'inscription 7,00 € 7,00 €

Grillage d'après course 7,00 € X = €

Parcours enfants gratuits

TOTAL* €

Règlement par chèque à l'ordre de Gruissan Sports Évènements

Signature (valant acceptation sans réserve du règlement).

(Signature des parents pour les mineurs, valant autorisation parentale)

Les inscriptions doivent être **impérativement** accompagnées du règlement ainsi que d'un **certificat médical de non contre indication de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an à la date de la course ou de la copie de la licence FFA, FFT, FSCF, FSGT, Ufolep ou Pass-Running en cours de validité.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire

Date

REGLEMENT

* En dehors des parcours réservés aux enfants : école d'athlétisme, poussins et minimes, "Les Pieds Dans l'Eau" est une épreuve sportive donnant lieu à un classement par chronométrage ouverte aux catégories Cadet (1994-1995), Juniors (1992-1993), Espoirs (1989-1991), Séniors (1972-1988) et Vétérans (1971 et avant).

* La participation la course objet du présent règlement se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours contre les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné, immédiat ou futur. Les concurrents renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs, ils s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

* Les concurrents devront fournir, à l'inscription, soit un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, soit leur licence FFA ou FFTriathlon, soit le Pass-Running - Tout document devra être en cours de validité au jour de la course.

* Les accompagnateurs VTT ne sont pas autorisés.

* Les concurrents se doivent secours et entraide.

* Tout problème ou accident devra être immédiatement signalé au poste de contrôle le plus proche

* Assurances

Les concurrents non licenciés devront s'assurer individuellement. L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

* Remboursement des inscriptions : Il n'est pas prévu de remboursement des inscriptions. En cas d'annulation de la course, les paiements seront conservés par l'organisateur et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Cette clause est valable quelles que soient les raisons de l'annulation.

* Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du règlement, programme et autres données, sans préavis.

* Droit d'image : De par leur participation à la course, les coureurs autorisent, de fait, les organisateurs de l'évènement ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'évènement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.